

[N°10]
Janvier
2011

FLEURY mag

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : P.13

Voirie, médiathèque : les transferts



P. 9 TRAVAUX
Des nouveaux
équipements

P. 11 VIVRE ENSEMBLE
Un atelier de Français
langue étrangère

**APPEL
AUX
FLORIACUMOIS**

Mobilisons-nous
pour des
logements
avec une
TVA à 5,5%

SIGNEZ LA PÉTITION
EN MAIRIE OU SUR INTERNET



www.mairie-fleury-merogis.fr



Fleury'mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 700 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- L'actu en bref p.6-7

Demain ma ville

- Impôts : les Floriacumois rattachés à Corbeil-Villabé p.8
- Nouveaux équipements p.9
- Commerce : le jardin d'Ali p.10
- Langue : l'atelier Français langue étrangère p.11
- Un jour avec : les services techniques p.12

Dossier p.13

Tranferts à l'agglomération

- Plus de cohérence et de moyens p.14
- Pourquoi les transferts ? p.15
- Agglo : quèsaco ? p.16

Rendez-vous p.17

- Comme un arc-en-ciel p.17
- Sport : l'USFM Football labellisé p.18
- Culture : le droit aux rêves p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET
Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge.

Dans quelques jours, j'aurai le plaisir de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux.

Rituel incontournable en ce mois de janvier, cette soirée sera bien sûr une fête, l'occasion de discuter et d'échanger ensemble dans une atmosphère conviviale.

Mais elle sera bien plus qu'un rendez-vous convenu car les enjeux en 2011 seront essentiels.

Après l'ouverture du cabinet médical en 2010, le droit au logement et à l'emploi sont sans doute les vœux que je formulerai en priorité pour l'année à venir.

En 2011, plusieurs projets dans ce domaine prendront naissance : l'installation définitive de l'espace emploi avec le forum de l'emploi, la réhabilitation du pavillon Leflour, le projet de construction des 110 logements rue de l'Ecoute-s'il-pleut, la réhabilitation des Aunettes, le chantier des Joncs-Marins relancé.

L'enjeu aujourd'hui est d'offrir **des futurs logements de qualité accessibles à l'ensemble de la population**, y compris à ceux qui ont les revenus les plus faibles.

Pour cela, la Ville a demandé à l'Etat la signature d'une convention ANRU (agence de rénovation urbaine). Si la candidature de Fleury est retenue, cette convention permettra à la commune de bénéficier d'une TVA à 5,5 % sur la construction de logements. Concrètement, cela signifie que les **futurs prix d'achat au mètre carré proposés aux Floriacumois seront eux aussi moins élevés**.

Aussi, pour faire de Fleury une ville avec un habitat équilibré, entre habitat de qualité et espaces verts, il est urgent de nous mobiliser afin de nous donner toutes les chances d'obtenir ces dispositifs.

Signez la pétition et déposez-la en mairie : pour l'avenir de Fleury, nous avons besoin du soutien de tous.

J'adresse mes meilleurs vœux à chacune et chacun d'entre vous et espère vous voir nombreux le 15 janvier.

Bien fidèlement,



**CETTE PÉTITION SERA ADRESSÉE AU MINISTRE DE LA JUSTICE ET AU MINISTRE DE LA VILLE
PÉTITION À REMETTRE À L'HÔTEL DE VILLE - 12 RUE ROGER-CLAVIER - 91700 FLEURY-MÉROGIS**

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Adresse

demande que la ville de Fleury soit conventionnée en "ANRU II".

signature



1



2



7



8



3



4



9



10



5



6



11



12

1 PHILATÉLIE • Les 27 et 28 novembre, grand succès pour l'exposition proposée par l'amicale philatélique de Fleury-Morsang : plus de 1100 visiteurs ! Félicitations à MM. Tancogne et Hitz (médaillon d'argent) et à MM. Quiqueré et Sarrus (médaillons de bronze). Les enfants n'étaient pas en reste : leurs planches sur Van Gogh et sur Paris-Roubaix cycliste furent littéralement plébiscitées.

2 NOËL AUX AUNETTES • Mercredi 15 décembre, le quartier des Aunettes fêtait Noël dans une ambiance chaleureuse.

3 ECOLES • Début décembre, la compagnie Goûtes-y-donc, avec Pierre-Jean Zantman, a proposé plusieurs représentations du spectacle *Poisson plume* pour les enfants des écoles.

4 PETITE ENFANCE • Les 14, 15 et 16 décembre, les équipes de la petite enfance, accompagnées de Stéphanie Ballet, enseignante au Cma, et de Roberto, de la médiathèque, ont présenté aux tout-petits leur création originale : *Noël blanc*. Un magnifique spectacle qui a permis aux professionnelles de la petite enfance de révéler leurs talents d'artistes.

5 RETRAITÉS • Le 15 décembre, la municipalité conviait les seniors au traditionnel repas de fin d'année. Plus de 100 d'entre eux ont répondu à l'invitation. Au programme : danse, convivialité et beaucoup de bonne humeur !

6 DISCO-ROLLER • Mardi 21 décembre au complexe Jacques-Anquetil, peu importe la neige, l'ambiance était aux tropiques pour la soirée organisée par "Les Riders de Fleury" en partenariat avec la municipalité.

7 CHANSON • Le 3 décembre, Medhi alias Idhem, accompagné de deux remarquables musiciens, Vincent à la batterie et aux percus et Hugues au violon et à la flûte traversière, a donné un superbe concert à la médiathèque.

8 9 10 VILLAGE DE NOËL • Du 17 au 19 décembre, le centre commercial était transformé. Neige, nombreux visiteurs, chants de Noël, illuminations... tout était au rendez-vous.

11 12 TÉLÉTHON • Les 3 et 4 décembre, un grand loto et du foot en salle étaient proposés pour accompagner l'appel à la générosité des Floriacumois. 4100 euros ont été récoltés : un grand merci à tous !

VIGILANCE

Démarchage frauduleux

La mairie vous met en garde contre les tentatives de démarchage frauduleux à domicile. Soyez vigilants face aux personnes qui pourraient se présenter à votre porte, exigez une carte ou un justificatif d'identité.

CONCOURS

Aide soignant

L'institut de formation en soins infirmiers et d'aides soignants d'Etampes (IFSI-IFAS) ouvre un concours d'accès à la formation au diplôme d'Etat d'aide soignant.

Clôture des inscriptions le 24 février 2011.

Ecrit du concours le 24 mars 2011.

Les dossiers d'inscription sont à retirer uniquement par demande écrite (joindre une enveloppe 21 x 29,7 cm affranchie à 0,95 euro pour le retour du dossier).

Renseignements :

01 69 92 52 71 ou **72**

ou **73**

ifsi@eps-etampes.fr

BLOC NOTES

Conseil municipal

Lundi 19 janvier 2011 à 20h30, salle du Conseil en mairie.

DOB (débat d'orientation budgétaire).

ENFANCE-SCOLAIRE

Quotient familial

PENSEZ AU CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL JUSQU'AU 29 JANVIER 2011

Pour renouveler le calcul de votre quotient familial, vous devez vous présenter au service Enfance-scolaire en mairie muni des pièces justificatives suivantes, ou transmettre les photocopies par correspondance à l'aide du dossier que vous avez reçu :

- Bulletin de salaire de décembre 2010 ou dernier bulletin de salaire de chaque employeur de l'année 2010, sur lequel figure le cumul imposable (des deux parents, ou personnes vivant ensemble) ;
- Relevé des ASSEDIC en cas de chômage ;
- Avis d'imposition 2009 ;
- Dernier relevé des allocations familiales ou relevé de compte faisant apparaître le versement, ainsi que votre matricule CAF ;
- Quittance de loyer, si vous êtes locataire ;



- Livret de famille, en cas de modification de la situation familiale ;
- Un justificatif de scolarité, pour les enfants de plus de 18 ans.

Attention : le calcul du quotient n'est pas obligatoire, mais si celui-ci n'a pas été fait avant le 30 janvier, vos factures seront calculées au tarif maximum, sans effet rétroactif.

A noter, depuis lundi 3 janvier 2011, le service Enfance-scolaire est fermé les lundis matins. ■

PRÉVENTION

Registre grand froid

Tout comme une canicule, le froid aussi présente des risques importants de santé. C'est notamment le cas pour les personnes âgées ou isolées. Trois catégories de personnes peuvent figurer, à leur demande auprès de la mairie, sur un registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Si vous êtes concernés par ce dispositif, ou si vous connaissez des personnes susceptibles de l'être, même temporairement, n'hésitez pas à vous faire recenser au service Social en mairie.

Renseignements au 01 69 46 72 30.

PETITE ENFANCE

Une nounou à la carte

Parmi l'éventail des modes de garde à la disposition des parents, l'assistante maternelle agréée indépendante offre des avantages appréciables. Sur Fleury, une quarantaine de professionnelles de ce type proposent leurs services.

Agréée par la PMI *, l'assistante maternelle indépendante n'est pas liée à une structure municipale mais présente les mêmes garanties. Pour obtenir l'agrément délivré par une puéricultrice et un médecin de la PMI, l'assistante maternelle doit répondre à plusieurs critères et respecter un certain nombre de règles (un logement adapté à l'accueil des tout-petits, suivre une formation spécialisée, etc.). Un suivi à domicile est effectué régulièrement par la PMI. Côté rémunération, l'assistante maternelle est l'employée des parents avec lesquels elle signe un contrat de travail. Une aide financière de la CAF est attribuée aux parents en fonction des ressources ainsi qu'une déduction fiscale.

De la souplesse

Ce mode de fonctionnement offre plusieurs avantages. Premièrement, les parents choisissent eux-mêmes la nounou à qui ils vont confier leur enfant. Ensuite, une nounou indépendante peut accepter des horaires atypiques et convenir ainsi davantage à des parents travaillant très tôt, très



tard ou le week-end. C'est du gré à gré sans intermédiaire ! Elles peuvent également prendre des enfants de plus de trois ans à la sortie de l'école. Un enfant scolarisé peut ainsi retrouver son petit frère ou sa petite sœur après l'école. Tous ces cas de figure ne sont pas possibles quant on s'adresse à une structure municipale. A chaque mode de vie, son mode de garde !

Mode d'emploi

Une liste répertoriant les assistantes maternelles agréées indépendantes sur Fleury et les communes limitrophes est disponible à la PMI de Fleury-Mérogis ou à la Maison départementale des solidarités de Sainte-Geneviève-des-Bois. Site Internet : [pajemploi](http://pajemploi.fr) ■

* PMI : Protection maternelle et infantile, structure dépendant du Conseil général.

CAF

Accompagnement des assistants maternels

La Caf accompagne les assistants maternels dans toutes les étapes de leur vie professionnelle : prime à l'installation, prêt à l'amélioration de l'habitat, disponibilités sur www.mon-enfant.fr, financement des Relais d'assistants maternels.

Renseignements complémentaires :

- www.mon-enfant.fr
- www.caf.fr

SOLIDARITÉ Secours populaire français

L'équipe du SPF comité de Fleury-Mérogis accueille les familles dans leur local situé au **61 rue de l'Ecoute-s'il-pleut** à Fleury (à côté de l'école Curie).

Afin de mieux les connaître et cibler l'aide dont elles pourraient avoir besoin, les bénévoles tiennent une

permanence certains jeudis de 14h à 17h (les dates sont affichées sur la porte du local).

Documents à fournir, obligatoires pour prétendre à l'aide alimentaire : dernier avis d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer, relevé Caf, relevé de situation (chômage, stage, congé parental...).

DÉCHETS MÉNAGERS Renouvellement des bacs roulants

La Communauté d'agglomération du Val d'Orge, dans le cadre de sa politique en matière d'environnement et de modernisation de la collecte des déchets ménagers des Valdorgiens, réalise une enquête à votre domicile. Il s'agit de vérifier si le volume de vos conteneurs répond aux besoins de votre foyer, avant de procéder à leur remplacement à partir de mars 2011.

Des enquêteurs de la société CITEC-Environnement, munis d'accréditations se présenteront à votre domicile dans le courant du mois de janvier 2011. Au préalable, un avis de passage vous sera distribué. Aussi, nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil.

Renseignements complémentaires au **0-800-293-991** (appel gratuit d'un poste fixe).

Calendrier 2011

Si vous n'avez pas encore reçu dans votre boîte à lettres le calendrier des collectes en 2011, vous pouvez le consulter sur le site de la CAVO : www.agglo-valdorge.fr



IMPÔTS

Les Floriacumois devront payer leurs impôts à Corbeil-Villabé

Depuis le 1^{er} janvier, les Floriacumois sont rattachés à la trésorerie de Corbeil-Villabé pour le recouvrement de leurs impôts. Une décision qui, selon la Direction générale des finances publiques, s'inscrit dans le cadre de la mise en place progressive d'un guichet unique.

Dans la perspective d'un futur guichet unique pour la fiscalité, la Direction départementale des finances publiques a informé la Ville de Fleury qu'à compter du 1^{er} janvier 2011, le recouvrement des impôts pour les Floriacumois se fera désormais à la trésorerie de Corbeil-Villabé. Mettant en avant les difficultés de déplacement de nombre d'habitants et le manque de transports en commun en direction de Corbeil, la municipalité a tenu à demander des explications sur cette nouvelle organisation, soucieuse que celle-ci n'occulte pas les intérêts de la population.

Par un courrier en date du 3 janvier, la Direction générale des finances publiques formule la réponse suivante à la Ville de Fleury : "L'harmonisation proposée des périmètres d'assiette et de recouvrement de leurs impôts leur offrira un meilleur service en leur permettant, à terme, à la création du service des impôts des particuliers de Corbeil-Nord, d'avoir, en un lieu unique, un interlocuteur pour toutes les questions fiscales..."

J'ajoute qu'une majorité des redevables a adhéré au paiement dématérialisé de ses impôts (mensualisation, prélèvement à l'échéance), ce qui limite les déplacements à la trésorerie."

Soit. Dans tous les cas, la municipalité de Fleury-Mérogis reste pour le moment opposée à ce transfert et en a informé le ministère. ■



Vous devez désormais vous adresser à la trésorerie de Corbeil-Villabé

Attention, pour le paiement de vos impôts et tout ce qui concerne la fiscalité, depuis le 1^{er} janvier, vous devez vous adresser à la Trésorerie de Corbeil-Villabé.

**7, rue Feray
91 100 Corbeil-Essonnes.**

Tél. : 01 64 96 29 66

**Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h15 à
12h et de 13h à 16h15.**

AMÉNAGEMENT

Nouveaux équipements : les travaux en marche

Nouveaux équipements, réaménagement de bâtiments existants, progressivement, la commune fait peau neuve. Zoom sur l'évolution des principaux travaux dans la ville.

La structure modulaire prévue pour accueillir les enseignants en rééducation et motricité du Rased et de la Clin dans des locaux adaptés, est en cours d'installation à l'école **Curie**. La réception des travaux devrait avoir lieu à la mi-janvier.



Situé à côté du Cma et de l'école Desnos, le **City-stade** est un terrain multisports où pourront être pratiqués en accès libre, basket, football, handball, sur une surface de 325 m². Les travaux devraient être achevés fin janvier, sous réserve des aléas climatiques.

L'aménagement du **Chalet** touche à sa fin. Il deviendra bientôt un espace entièrement dédié aux jeunes, accueillant les activités du service Jeunesse. Freiné par les intempéries, le chantier devrait être livré à la mi-janvier. Suivra ensuite l'installation des équipes.



Les **boulistes** et les adeptes du **VTT** auront bientôt un local tout neuf. Le marché public a été notifié. Situé à côté du boulodrome, les travaux débiteront courant janvier. ■



SENIORS

Un colis pour Noël

Jeudi 23 décembre, Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative, et Laurence Lespinaud, conseillère municipale et vice-présidente de l'agglo, ont remis 103 colis de Noël aux retraités floriacumois autour d'un pot convivial. Foie gras, terrines, bouteille de vins : un colis gourmand pour passer de bonnes fêtes ! Et pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, les colis sont livrés à domicile. Pour cela, la demande doit être faite au service Retraités, tél. : 01 69 46 72 30.

TÉLÉVISION

Tous au numérique

A partir du 8 mars, l'Île-de-France passera à la TNT. Ainsi, l'ensemble des téléspectateurs qui regardent la télévision par une antenne râteau, auront dû, s'ils ne l'ont déjà fait, adapter au numérique leur installation de télévision. Pour plus d'infos, le GIP France numérique met à votre disposition un centre d'appel : le 0 970 818 818 (prix d'un appel local) et un site Internet :

www.tousaunumerique.fr



COMMERCE DE PROXIMITÉ

Le jardin d'Ali

Plus qu'un simple épicier, Ali est devenu au fil des années une figure du quartier.

Dans sa boutique, on trouve un peu de tout : fruits et légumes, biscuits, conserves, boissons, produits d'entretien... et même des cabines téléphoniques. Petit voyage dans la caverne d'Ali Baba...

"Entre, mon grand, entre"... Avec affection, l'épicier s'adresse au jeune client qui vient d'entrer dans sa boutique. Dans le quartier, tout le monde connaît Ali. Installé au centre commercial depuis 1989, il a vu grandir un bon nombre de ses clients actuels. C'est avec nostalgie qu'il se souvient de l'époque où ils entraient timidement dans le magasin, accompagnés de leurs parents. Une époque où le petit commerce marchait bien... où les grandes surfaces n'étaient pas encore la panacée... Aujourd'hui devenus parents à leur tour, les enfants du quartier sont restés fidèles à l'épicier d'origine marocaine. Ali, venu de la région d'Agadir, a toujours en lui la chaleur de son pays natal. "A l'époque, j'avais deux magasins : une sandwicherie et une crèmerie. Ça marchait bien... Mais on parlait tout le temps de

"Dans l'alimentation, il faut la baraka*."

ceux partis en Europe, on disait : « Ils ont de belles voitures ! Alors moi aussi j'ai décidé de tenter ma chance. » Ali se rend d'abord en Italie où il vend des tapis sur son dos : "Pour la première fois, j'ai connu la misère." Puis en France, à Saint-Etienne, et cette fois, c'est sur les chantiers qu'il travaille. "C'était dur mais on prenait l'habitude avec l'ambiance. Portugais, Français, Tunisien, Marocain... on mangeait tous ensemble. Y'en a un qui faisait le couscous, l'autre une spécialité portugaise, on s'entendait bien." Se succèdent ensuite les boulots : à la Samaritaine, à l'usine Simca... avant de revenir à ses premières amours, l'alimentation. Il ouvre ainsi son premier magasin en 1979 à Charenton. Puis en 1989, il décide de racheter la boutique de Fleury et de s'y installer. La suite, vous la connaissez... Et si les

temps sont plus durs qu'avant pour le petit commerce, Ali a aujourd'hui gagné une certaine philosophie. Il ne s'inquiète plus pour le lendemain. "La génération d'aujourd'hui ne pense pas assez à ce que l'avenir lui réserve" déclare-t-il, lui qui est plusieurs fois grand-père. "Mais dans la vie, c'est comme dans l'alimentation : parfois, les clients se pressent dans la boutique, tandis qu'à d'autres moments, le magasin reste vide pendant des heures, sans qu'il y ait d'explication à cela. Pour réussir, il faut la baraka* !" ■

* Avoir la baraka : avoir de la chance.

Horaires d'ouverture :
Jardins de Fleury
Ouvert tous les jours sauf le dimanche après-midi de 7h45-13h30 et de 15h30 à 21h30.

LANGUE

Il était une fois un atelier FLE

La municipalité et l'association "Il était une fois" s'unissent pour la mise en place d'un atelier Français langue étrangère destiné aux adultes.

Si l'intégration dans un pays d'accueil n'est pas toujours facile, elle nécessite en premier lieu la maîtrise de la langue. Dans cette optique, la municipalité soutient toutes les initiatives allant dans ce sens. Ainsi, la ville s'associe à *Il était une fois*, déjà sensibilisée par la pratique d'ateliers FLE à destination des enfants, pour proposer le même apprentissage aux adultes.

Un accueil convivial

Identifiées au préalable par les services municipaux, les associations et les organismes de formation et d'emploi, une douzaine de personnes ont été reçues en mairie début décembre autour d'un pot de rencontre. Accueillies par Gaëlle Diouf, la conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la lutte contre la discrimination qui leur a expliqué le principe des ateliers FLE, elles ont ensuite été conduites dans les locaux de l'association où les attendait Béatrice, leur future enseignante. Installés autour d'une grande table, les participants se sont présentés chacun leur tour et ont indiqué le jour de cours qui leur convenait. Pour débiter, une heure trente hebdomadaire est prévue pour un groupe de



huit personnes maximum. Ce jour-là, plusieurs Roumains étaient présents, dont quelques couples, ainsi que deux personnes issues des Comores et un jeune Malien. Leur point commun : la volonté de se perfectionner en langue française.

Un objectif : le DILF

Entièrement gratuits, ces ateliers dispensés par une enseignante titulaire d'un master 2 en FLE, sont une véritable aubaine pour ce public ayant soif d'apprendre et de s'intégrer. En

parallèle, l'association proposera également des sorties culturelles dans des lieux réputés afin de parfaire les connaissances. Si pour l'instant, ce n'est pas encore d'actualité, à terme, la ville pourrait permettre aux ressortissants étrangers d'acquérir le niveau de connaissances suffisant pour passer le Diplôme initial de langue française (DILF) obligatoire pour l'obtention d'un titre de séjour à tout étranger désirant s'installer durablement en France. ■



Les ateliers FLE en pratique

Les jours et horaires seront déterminés en fonction de la composition des groupes.

Renseignements et inscriptions auprès :

- de l'association *Il était une fois*, 01 69 46 19 27
- du service Social, 01 69 46 72 30 ou Scolaire, 01 69 46 72 20
- du Point information jeunesse, 01 69 72 19 66
- de la Réussite éducative, 01 69 51 78 60.

... LES SERVICES TECHNIQUES

Mission service public

Avant même le début de l'hiver, les services techniques de la Ville sont intervenus de nuit à pas moins de sept reprises pour rendre les routes praticables, malgré la neige. Au Centre technique municipal, au cours des dernières semaines, la vie s'est organisée au rythme des alertes météo. 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 : face aux aléas climatiques, les agents ont l'obligation d'être sur le "pont". Mission service public !

Lundi 20 décembre, 5h : la journée s'annonce longue pour Félix, d'astreinte neige ce matin. Comme sur une bonne partie de l'Essonne, les flocons commencent à tomber sur Fleury. Hier la météo, hésitant entre pluie et légers flocons, n'a pas annoncé d'épisode neigeux important. Mais cette fois encore, ça a l'air plutôt sérieux. Félix prévient immédiatement ses collègues afin de procéder au salage de la ville. La priorité est donnée aux grands axes, aux descentes, aux abords des écoles... Il faut compter au minimum 4 heures pour saler ces routes prioritaires.

8h30 : Félix, Jean-Paul et Patrick sont rejoints par les autres agents du service. Jusqu'à 17h, ils interviendront régulièrement sur l'ensemble de la ville, complétant le travail effectué sur les grandes routes et dégaugeant les lieux restés bloqués.

9h : dans la côte de la mairie, certains véhicules ont du mal à monter. Les agents s'interrompent pour aider à pousser. "Merci, bon courage !" Ces mots de sympathie font chaud au cœur. Ils aident à supporter le froid et le goût du sel qui finit par imprégner tout le corps. "Nous faisons le maximum pour que les gens puissent circuler normalement. Mais nous ne pouvons pas faire de miracles : la neige ne fond pas en un clin d'œil... d'autant que les réserves de



sel commencent à manquer" explique Filipe, le chef d'équipe. L'hiver dernier, 60 tonnes de sel ont été utilisées au total. Cette année, la Ville en a déjà consommé plus de 35 tonnes. "C'est la pénurie dans toute l'Essonne. Les stocks sont réquisitionnés par le Conseil général et la DDE."

11h30 : les équipes de nuit rentrent chez elles. Les flocons commencent à s'estomper, la circulation devrait bientôt reprendre un cours normal. Ce soir, il ne sera pas nécessaire d'organiser un accueil de nuit au Centre de loisirs ou à la Maison de la petite enfance. Le 8 décembre, certains parents, bloqués sur la route, n'avaient pu récupérer leurs enfants que très tard.

14h : les agents continuent à s'activer sur le terrain, "grattant" les trottoirs restés glissants. Pour éviter une trop grande "pagaille", les impasses, les rues moins circulées et les trottoirs ne sont traités que dans un deuxième temps. La

Ville s'occupe des trottoirs qui lui appartiennent mais pour le domaine privé, il revient à chaque habitant de déblayer devant son pas de porte.

17h : en mairie, on surveille attentivement les prévisions météo pour les prochains jours. Le problème du transport scolaire ne se pose plus en période de vacances. Mais jeudi, la sortie famille au parc Astérix, à laquelle sont inscrits plus de cent habitants, suscite l'inquiétude. De nouvelles chutes de neige sont annoncées en fin de semaine...

Météo France et Agathe, la météo des professionnels, sont les principales sources d'informations, suivies tous les jours par Filipe. Les prévisions ne sont pas toujours évidentes à décrypter.

Jeudi 21 décembre, au matin : la neige ne semble pas perturber la circulation. Le bus de la ville prend la route, pour une sortie réussie au parc Astérix ! ■

AGGLOMÉRATION

Mutualiser les moyens



Depuis le 1^{er} janvier, la compétence sur la voirie et celle sur les médiathèques sont transférées à la communauté d'agglomération du Val d'Orge. Née il y a tout juste dix ans, la communauté, aujourd'hui composée de neuf communes, voit ainsi son champ d'action s'élargir. Un choix qui s'inscrit dans la continuité du travail engagé entre les différentes villes, en cohérence avec les compétences initiales de l'agglomération. Pour les Floriacumois, comme pour l'ensemble des Valdorgiens, ces transferts permettront surtout de bénéficier de moyens supplémentaires pour améliorer la qualité des équipements et des services qui leur sont offerts. A Fleury, cela signifie concrètement 500 000 euros par an pendant trois ans affectés à la rénovation des voies communales dans le cadre du plan communautaire sur la voirie. C'est aussi la garantie de moyens financiers pour l'agrandissement futur de la médiathèque Elsa-Triolet, l'une des plus fréquentées du territoire. ■

ENJEUX

Une plus grande cohérence et des moyens renforcés

Créée dans le but de mutualiser les moyens et stimuler les économies d'échelle, la communauté d'agglomération offre la possibilité de réaliser des projets d'envergure qu'une commune seule ne pourrait se permettre. En accédant à des dotations de l'Etat plus élevées, le transfert de la médiathèque et de la voirie permettra d'offrir de nouveaux services à la population.

9 communes, 11 médiathèques, des milliers d'ouvrages littéraires, documentaires, sonores désormais accessibles via le portail des médiathèques. Avec le transfert de ces dernières, à la communauté d'agglomération, c'est d'abord l'accès à un immense réseau de documentation papier et numérique qui s'offre aux Valdorgiens. Il est déjà possible aujourd'hui de consulter sur Internet le catalogue unique des médiathèques. A terme, la mise en commun des moyens et la création d'une carte unique d'abonnés permettront de commander un ouvrage dans l'une des structures de l'agglomération et de le retirer à Fleury. Ceci est l'un des exemples de



la mutualisation des compétences et de l'intérêt de partenariats développés. Le festival Chemins de lecture, qui entraîne depuis sept ans les habitants dans des spectacles et des lieux insolites autour de la lecture, en est un autre exemple. Aujourd'hui, le transfert des médiathèques constitue une nouvelle étape qui favorisera le développement d'une stratégie culturelle autour de la lecture à l'échelle des neuf villes, tout en conservant le rôle de proximité des communes.

Grâce aux transferts, les communes bénéficieront aussi de moyens renforcés.

Plus forts à 127 700 habitants qu'à 5000

En procédant au transfert des compétences médiathèques et voirie,

l'agglomération du Val d'Orge se dotera de moyens financiers supplémentaires en augmentant de près de 1 260 000 euros la Dotation globale de fonctionnement (dotation de l'Etat). En contrepartie, l'agglomération s'engage dans un programme d'envergure, tant pour les médiathèques que pour la voirie. Pour les premières, le programme d'investissement prévoit la construction dans les trois ans de nouvelles médiathèques et la rénovation ou l'aménagement d'équipements de lecture publique déjà existants. Un enjeu fort pour Fleury qui permettra ainsi de financer l'agrandissement de la médiathèque Elsa-Triolet et le recrutement de personnel supplémentaire. Pour la voirie, l'agglomération s'engage dans un programme de

rénovation pour un montant total de 42 millions d'euros. A Fleury, l'enveloppe d'investissement s'élèvera à 1 507 238 euros sur trois ans soit une moyenne annuelle de 502 413 euros. En lien avec les services, les élus de Fleury-Mérogis étudient actuellement les rues prioritaires à rénover, pour que les travaux soient pris en charge par l'agglomération.

Si l'agglomération finance les projets à l'échelle du Val d'Orge et est maître de la cohérence territoriale, les communes, elles, restent donc les acteurs principaux dans les décisions concernant leur territoire, en matière de politique culturelle comme de travaux à engager sur la commune : à l'agglomération, la mutualisation des moyens, aux communes, la politique de proximité. ■

INTERVIEW

Pourquoi les transferts ?

Le transfert des compétences voiries et médiathèque est un tournant majeur pour la commune. Pourquoi avoir choisi aujourd'hui de lier ces secteurs à la communauté d'agglomération ?

Explications de David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis et vice-président de l'Agglomération, président chargé de la Commission d'évaluation des charges.

Pourquoi avoir choisi aujourd'hui de transférer la médiathèque Elsa-Triolet ?

Avec les maires et équipes municipales de l'ensemble de l'agglomération du Val d'Orge, nous nous sommes demandés comment offrir davantage de moyens pour développer la lecture publique mais également les actions menées par nos différentes médiathèques. Après de longs échanges, nous avons convenu de transférer les compétences "médiathèques" au Val d'Orge. Pourquoi ? car grâce à ce transfert, les dotations de l'Etat en direction de l'Agglomération vont être augmentées, puis redistribuées aux villes qui gardent la maîtrise de leurs activités et du contenu de la politique culturelle. La majorité municipale de Fleury, comme les autres collectivités, avaient en effet mis cette condition au transfert. Notre médiathèque est celle qui est la plus fréquentée et offre un large panel d'activités culturelles en direction des scolaires, des tout-petits, des adultes...



Comment la commune gardera-t-elle la maîtrise de ses choix politiques ?

Chaque médiathèque répond aux attentes des besoins des habitants et en fonction des villes, la politique culturelle n'est pas la même. Il était donc impensable que nous perdions la maîtrise de nos choix politiques en la matière. Grâce à plusieurs conventions, nous allons donc non seulement poursuivre ce que nous faisons déjà, mais également disposer de moyens supplémentaires. Par exemple, parce que notre médiathèque a atteint un taux de fréquentation très élevé, nous allons bénéficier d'un ou plusieurs recrutements dans les deux prochaines années et également d'un agrandissement de la médiathèque, devenue trop exiguë pour accueillir l'ensemble du public et le fonds documentaire. C'est une vraie chance que de bénéficier de l'appui de l'Agglomération dans ce secteur peu subventionné. ■



Ce qui est transféré et ce qui ne l'est pas

Pour la voirie, les transferts concernent plus précisément les rénovations importantes, l'enfouissement des réseaux, les baux d'entretien globaux, la signalétique horizontale et verticale, le mobilier urbain. Restent à la charge de la commune : le déneigement, la propreté urbaine, et toutes les interventions urgentes (mise en sécurité provisoire, etc.)

Pour la médiathèque, sont transférés le personnel, le fonds documentaire et la téléphonie. Restent à la charge de la Ville les réparations courantes, la maintenance informatique, la communication, le matériel et le transport d'exposition, le parc automobile.

Et côté budget ?

C'est après plusieurs mois d'échange et de réflexion entre les maires des différentes villes qu'ont lieu ces transferts. Un travail sur l'évaluation des charges transférées a été effectué : pour la commune, les transferts signifient une réduction des coûts, toutefois atténuée par le versement d'une attribution compensatrice minorée par l'agglomération. Pour ce qui reste à la charge de la ville, là aussi, les coûts ont été chiffrés : la commune facturera ces dépenses à l'agglomération.

COMPÉTENCES

Agglo : quèsaco ?

Le Centre nautique, l'espace Marcel-Carné, l'espace Jules-Vernes, mais aussi la gestion de la collecte sélective des déchets, le développement économique... Tous les jours, les Floriacumois bénéficient de manière concrète des services de l'agglomération du Val d'Orge.

Pourtant, la communauté d'agglomération est encore méconnue de bien des habitants. Zoom, en chiffres, sur ses principales compétences.

- **Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire :**

avec entre autres l'espace Marcel-Carné à Saint-Michel ou le théâtre Brétigny, l'agglomération gère trois cinémas, trois théâtres, trois piscines, un espace nautique, une halle de skate et, depuis le 1^{er} janvier, les médiathèques (photos 1, 3, 4).

- **Développement économique :**

10 parcs d'activité, 750 entreprises, 10 000 emplois.

- **Élimination et valorisation des déchets :**

56 000 tonnes de déchets collectés (photo 2).

- **Aménagement de l'espace communautaire :**

urbanisme, Agenda 21, transports.

- **Aménagement et entretien des espaces boisés :**

360 hectares d'espaces verts.

- **Assainissement et eaux pluviales :**

770 kilomètres de réseau d'assainissement.

- **Programme local de l'habitat :**

24 % de logements sociaux.

- **Maison de justice et du droit**

(gratuit pour tous les Valdorgiens).

- **Eclairages publics et feux tricolores :**

15 000 points lumineux, 81 carrefours de feux tricolores (photo 5). ■

Une agglomération composée de 9 communes

Créée en 2001, la communauté d'agglomération du Val d'Orge se composait au départ de six communes : Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Villemoisson-sur-Orge, Villiers-sur-Orge rejoins en 2003 par Brétigny-sur-Orge et Le Plessis-Pâté puis en 2004 par Leuville-sur-Orge.

C'est la loi Chevènement de juillet 1999 qui crée ce nouvel échelon territorial. Le rôle d'une communauté d'agglomération est d'élaborer et de réaliser des projets à l'échelle du territoire, en mutualisant les moyens des villes. C'est aussi de tisser des liens de solidarité entre les communes.



JEUNE PUBLIC

Comme un arc-en-ciel

Ton sur ton. A l'image d'une programmation poétique et haute en couleurs, la nouvelle saison culturelle s'ouvre le 2 février sur le spectacle *Comme un arc-en-ciel*. Mêlant chansons et théâtre d'objets, *Comme un arc-en-ciel*, création de la compagnie Goûtes-y-donc, s'adresse à tout public dès l'âge de 3 ans. Il aborde la question du grandissement de l'être et de la construction de soi au contact de l'autre. Une vision humaine, poétique et ludique, sur un monde en marche et riche de toutes ses colorations, symboles de toutes nos différences. Un regard bienveillant de l'adulte dans son rôle d'accompagnement du jeune enfant dans sa capacité à se dire et à grandir. Une rencontre entre la poésie et la musicalité des mots et des images dans un décor multicolore. Au chant, à l'accordéon et au kaval, Stéphanie Ballet ; au chant, à la guitare et à la "sanzula", Pierre-Jean Zantman. **Mercredi 2 février à 11h salle André-Malraux, séances scolaires : le 1^{er} février à 10h et 14h30, et le 3 février à 15h30, gratuit sur réservation. ■**

Renseignements et réservations : 01 69 46 72 09



BADMINTON

Un nouveau créneau pour Bad FM!

A partir de janvier, l'association Bad FM vous propose un nouveau créneau **le vendredi de 18h à 20h pour les enfants âgés de 9 à 15 ans**. Si vous êtes intéressés, il faut vous rendre sur place en début de séance, au complexe Jacques-Anquetil (salle Besson), muni d'un certificat médical et d'une autorisation parentale. Sans oublier bien sûr les chaussures de sport. Pour le reste (raquette, volants...) tout est fourni par le club!

Renseignements :

Didier Bauduin,
06 83 82 62 01
Site Internet :
badfm91.com

SPORT

Le club de foot labellisé!

La saison 2009-2010 s'est clôturée en beauté pour l'USFM Football. En plus des bons résultats en compétition, le club s'est vu décerner deux labels par le District de l'Essonne, récompensant ses efforts pour la formation des jeunes.



Avec 170 enfants inscrits à l'école de football, le club de Fleury n'économise pas ses moyens pour la formation des jeunes. L'USM bénéficie d'une équipe composée de 7 entraîneurs diplômés et de 8 personnes encadrantes, dispose d'un club house et mène de nombreuses actions pour faire participer les enfants à la vie du club : goûters, galettes des rois, sorties... En fin de saison, des déplacements leur sont proposés ; l'occasion de rencontrer d'autres équipes et d'expérimenter des premiers tournois.

"La politique de l'USFM football est axée à la fois sur la formation et sur le développement de la vie du club", explique Marc Charamon, responsable des jeunes du club de football. Cette politique est désormais reconnue officiellement par le district de l'Essonne qui vient de décerner à l'école de foot floriacumoise le label du football, ainsi qu'un deuxième label pour les équipes de jeunes. Avec eux, Fleury se classe cette année premier au Challenge d'adhésion à l'éthique et à la formation sportive.



Grâce à ce label qui récompense la qualité de l'encadrement et l'importance donnée à la formation - le club compte pas moins de 13 entraîneurs diplômés et de 4 entraîneurs non-diplômés pour encadrer les 7 équipes de jeunes âgés entre 14 et 19 ans, soit 160 adhérents au total, l'USFM bénéficie d'un soutien de 600 euros supplémentaires afin de favoriser encore davantage l'effort de formation. "Nous essayons de développer les valeurs comme le respect, qu'il s'agisse des règles, des adversaires ou des éducateurs, mais nous leur apprenons aussi à jouer avant tout pour se faire plaisir" ajoute Marc Charamon. Des valeurs de fair-play et d'esprit d'équipe compatibles avec l'exigence de résultats, comme en témoigne le parcours des 18-19 ans, qui évoluent actuellement en Division supérieure régionale. Présidé par Pascal Bovis, le club de foot, qui fête cette année ses quarante ans d'existence, a décidément le vent en poupe! ■

Renseignements :

M. Charamon - 06 88 48 44 10

CULTURE

Le droit aux rêves

Invitation à la rêverie et au voyage, la nouvelle saison culturelle débute le 2 février.

Découvrez le programme !

Chants bulgares, cirque et récits de voyage... de février à juillet, le service culturel vous invite à vagabonder au gré des disciplines artistiques, des cultures, des univers... Au fil de la saison, il vous semblera tantôt entendre le galop des chevaux de la plaine de la Volga, tantôt le doux rythme des chemins du cœur grâce au conteur Henri Gougoud (voir ci-dessous), à moins que vous ne vous égariez au milieu des étoiles, au bord des routes du ciel tracées par la compagnie de marionnettes *Le Théâtre Foz*.

Riche de propositions autour du conte, du théâtre d'objets et du cirque, la nouvelle programmation donne une large place aux spectacles familiaux et aux arts de la rue. A plusieurs reprises, vous retrouverez la compagnie des Frères Kazamaroffs, qui après un an et demi d'errance à travers l'Europe, l'Ukraine, la Russie et la Mongolie, reviennent avec des histoires de rencontres qu'ils nous livrent grâce à la jonglerie, la musique



et le cirque contemporain... Et nous offrit en prime un grand bol d'évasion en nous invitant pour leur spectacle sous une yourte mongole.

Fleury, quartier du monde

Mais la cuisine d'un habitant, son salon ou sa salle de bains pourront eux aussi devenir le lieu de départ d'un voyage artistique, se transformant en salle de spectacle d'un soir le temps d'un concert à domicile : parfois, il n'est nul besoin de parcourir des milliers de kilomètres pour voyager...

Actions culturelles et partenariats

Pour accompagner les publics, chaque "date" sera précédée d'actions

culturelles, avec la participation des artistes invités. Les partenariats avec les écoles et la petite enfance se poursuivront de plus belle, favorisant l'accès de tous à la pratique artistique.

Et comme chaque année, le festival de hip-hop Urban style, Jazz aux Marcille ou encore le carnaval et la fête de la ville seront bien sûr une nouvelle fois au rendez-vous. Réservez dès maintenant vos spectacles! ■

Bientôt dans vos boîtes aux lettres et sur

www.mairie-fleury-merogis.fr
tout le programme
de février à juin.


SAINT-VALENTIN

Ecoutez des histoires d'amour

Le 14 février, un des plus grands conteurs français, Henri Gougoud, nous fait l'honneur de venir nous offrir ses plus belles histoires d'amour, d'ici et d'ailleurs. Un voyage... sur les chemins du cœur, à ne pas manquer.

Conte à partir de 16 ans

Salle André-Malraux - Tarif 6 euros

Tél. 01 60 46 72 09

Vendredi 14 janvier à 20h45
Salle Jean-Wiener

Le dernier métro

CINÉCLUB AVEC L'ASSOCIATION ROBERT FLAHERTY
Film français de François Truffaut.
Avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Heinz Bennent, Jean Poirer, Andréa Ferréol. 9 césars.

Alors que les Allemands occupent la moitié de la France, Marion Steiner ne pense qu'aux répétitions de la pièce qu'elle doit monter au théâtre Montmartre dont elle assure la direction depuis que son mari, Lucas, juif allemand, s'est enfui de Paris. En réalité, Lucas s'est réfugié dans les sous-sols du bâtiment. Chaque soir, Marion lui rend visite et commente avec lui le travail des comédiens, notamment celui du jeune premier de la troupe, Bernard Granger...

Vendredi 28 janvier à 20h45
Salle Jean-Wiener

Head on

CINÉCLUB AVEC L'ASSOCIATION ROBERT FLAHERTY
Film turco-allemand - 2004.
Réalisé par Fatih Akin. Avec Birol Unel, Sibel Kekilli, Catrin Striebeck.
Ours d'or Berlin 2004 et 5 German Awards.

Cahit, drogué et alcoolique, rencontre Sibel à l'hôpital psychiatrique. Turco-allemande comme lui, la jeune femme a feint une tentative de suicide afin d'échapper à l'emprise d'une famille conservatrice. Seul le mariage peut la sauver. Elle supplie alors Cahit de l'épouser qui accepte à contrecœur...
Après la projection et le débat, collation turque préparée par des femmes du quartier des Aunettes.



Bientôt dans vos boîtes aux lettres le nouveau programme culturel.

Samedi 15 janvier à 17h30
au complexe sportif
Jacques-Anquetil

Cérémonie des vœux de la municipalité

David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis, vice-président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge, vous adressent leurs meilleurs vœux de réussite et de joie pour l'année 2011 et ont le plaisir de vous convier à la réception.

Mercredi 2 février à 11h
Salle Malraux

Comme un arc-en-ciel

CHANSONS ET THÉÂTRE D'OBJETS
Nouvelle création de la compagnie essonnoise Goûtes-y-donc
Tout public dès 3 ans
6 € et 3 €

Renseignements au
01 69 46 72 09

Lire page 17

Mercredi 2 février
de 9h à 17h30

Forum pour l'emploi

7^E ÉDITION DU FORUM VALDORGIEN
A la ligue de tennis, avenue Jacques-Duclos à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Entrée gratuite

Samedi 12 février à 10h30, 15h30 et 17h
Médiathèque Elsa-Triolet

Les Raconte-Tapis

LECTURE ET CONTE
Tout public dès 18 mois
3 € - Gratuit pour les moins de 3 ans
Renseignements : 01 69 46 72 09 (service Culturel) et 01 60 16 30 60 (médiathèque)

Lundi 14 février à 20h30
Salle Malraux

"Histoire d'Amour"

CONTE POUR ADULTES
De et par Henri Gougoud
Tout public dès 16 ans
6 €

Renseignements :
01 69 46 72 09 (service Culturel)
et 01 60 16 30 60 (médiathèque)

Lire page 19

- Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, David DERROUET - 01 69 46 72 00
- Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués - 01 69 46 72 44
- Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21
- Avec Julien DRAY, député de l'Essonne, il reçoit sans et sur RV.
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois
130, avenue Gabriel-Péri - 01 69 25 08 04
Mail : julien_drays@hotmail.com

Rencontrer vos élus



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport



Joseph Jasmin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale déléguée à la Santé et au Handicap



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Kamel Mednini, conseiller municipal délégué à la Jeunesse



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



Pascal Thiel, conseiller municipal et délégué communautaire



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Didier Rayneau, conseiller municipal



Martine Chabot, conseillère municipale

HÔTEL DE VILLE

12 rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi,
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h
à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

• MAISON DE LA PETITE ENFANCE

60 rue André-Malraux
Crèche collective : 01 69 46 67 10
Crèche familiale : 01 69 46 67 00
Halte-garderie : 01 69 46 67 15

• CENTRE DE LOISIRS

2 rue Montcoquet
01 60 16 00 02

• SERVICE JEUNESSE

Rue Malraux - Salle Daquin
01 60 16 02 99

• POINT INFO JEUNESSE

Centre commercial de La Poste
Pl. du 8-Mai-1945 - 01 69 72 19 66

• LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

61 rue de l'Écoute-s'il-Pleut
01 69 51 78 60

• LE CSV

(Culture, Sport, Vie associative)
11 rue Roger-Clavier
Sport, associations - 01 69 46 72 17
Culture - 01 69 46 72 09

• LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET

59 rue André-Malraux
01 60 16 30 60

• LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29

AUTRES NUMÉROS

• LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE

1 pl. Saint-Exupéry
91704 Ste-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72 route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• GENDARMERIE DE FLEURY

1 avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126 avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• MISSION LOCALE (locaux du Pij)

Centre commercial de La Poste
01 69 72 19 64

• CAF

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4 rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34 av. René-Cassin
chaque lundi de 13h30 à 16h30

• ASSISTANTES SOCIALES

Maison de la petite enfance
Sur RV - 01 69 46 57 60

• CONTRÔLEUR DES IMPÔTS

Permanence en mairie,
le 3 février 2011 de 9h à 11h.
Pas de permanence en janvier.

• AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45 le 28 janvier 2011.

TAXIS

• M. Thiourt : 06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57

• M. Pereira : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36

• Transport accompagné :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite pour
les enfants de 0 à 6 ans - Maison
de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Patrick CHAPUZOT : 4 rue
Salvador-Allende - 01 60 15 82 83
Sylvie BERNARD : 3 rue
Pablo-Picasso - 01 69 04 11 59

• CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis, rue André-Malraux
Médecins : 01 60 15 49 06
Infirmiers :
Malika Moumen 06 64 83 86 21
Frederic Varennes 06 63 25 14 22

• CMPP

6 rue du CNR - 01 60 16 02 69

• SOS MÉDECINS

Tél. : 3624 - 0,12 €/mn - 24h/24

• LABORATOIRE D'ANALYSES

Centre hospitalier Manhès,
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• KINÉSITHÉRAPEUTE

Gérard SEIGNEUR
15 rue Roger-Martin-du-Gard
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 36 31 - 06 10 80 15 82

• DENTISTES

10 rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

• PHARMACIES

Marianne LECHERTIER
5 pl du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2 av du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle
8 rue Roger-Clavier 01 69 25 66 00

• MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE MARCEL-PAUL

8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 38

• CENTRE HOSPITALIER

MANHÈS
8 rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

EXPRESSION LIBRE

En ce début d'année 2011 les élus de notre groupe Fleury Unis et Solidaires vous souhaitent, à vous, vos familles et vos proches une bonne année. Pourtant des perspectives d'avenir plutôt sombres nous attendent. Et ce ne sont pas, malheureusement, les choix de la municipalité actuelle qui seront un rempart efficace, solidaire, juste et constructif pour vous et pour les plus démunis. Aussi nous serons toujours à vos côtés pour vous défendre, pour dénoncer sans relâche, avec ténacité, les promesses non tenues, les transferts de compétences à l'agglomération ou au privé, les constructions sans avenir, les ventes du patrimoine municipal, le démantèlement du service public ou le refus d'en débattre publiquement. Vous pourrez compter sur nous et sur notre engagement en 2011.



Groupe Pour Fleury Unis et Solidaires : Michel Humbert, Mélina Dufraise-Guyot, Abdel Yassine, Florence Laudicina, Hervé Corzani, Annie Saltzmann.

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

Déchets végétaux *	Objets encombrants	Déchèterie mobile
Les lundis 10 janvier, 7 février	Le mercredi 19/1 (secteurs pavillonnaire et collectif)	Samedi 22 janvier de 9h à 12h

Rappels : pas de collecte les jours fériés.
Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.
Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit).
* Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

**Téléchargez le calendrier des collectes sur www.agglo-valdorge.fr.
Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter de l'agglomération pour être informé en direct des jours de collecte.**

CARNET

NAISSANCES

EL HACHEMI Adam, Hameth,
Hans né le 6/12/2010.

BERRIAH Kawthar
née le 6/12/2010.

BOLMIN--FEUVRAY Jayden,
Pascal, Earl né le 18/12/2010.

Le Maire
David DERROUET,
le Conseil municipal
et le personnel communal
de Fleury-Mérogis
vous adressent leurs

MEILLEURS VŒUX

pour

2011

**CÉRÉMONIE DES
VŒUX DE LA
MUNICIPALITÉ**

**SAMEDI 15 JANVIER
À 17H30**

**COMPLEXE SPORTIF
JACQUES-ANQUETIL**



Ville de
**Fleury-
Mérogis**

ENSEMBLE, DESSINONS UNE VILLE D'AVENIR...